

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 30 juin 2023	N° 2023-369

Convocation du 23 juin 2023

Aujourd'hui vendredi 30 juin 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON
M. Jean-François EGRON à Mme Nathalie LACUEY
Mme Claudine BICHET à M. Alain GARNIER
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Gilbert DODOGARAY
M. Nordine GUENDEZ à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
Mme Pascale BRU à Mme Stephanie ANFRAY
Mme Eve DEMANGE à Mme Camille CHOPLIN
Mme Anne FAHMY à M. Thomas CAZENAVE
M. Nicolas FLORIAN à M. Max COLES
M. Jacques MANGON à M. Christian BAGATE
M. Guillaume MARI à Mme Anne LEPINE
Mme Pascale PAVONE à Mme Zeineb LOUNICI
M. Jérôme PESKINA à M. Christophe DUPRAT
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Daphné GAUSSENS
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain CAZABONNE à partir de 17h45
M. Thomas CAZENAVE de 12h10 à 14h30 et à partir de 16h50
Mme Anne FAHMY de 12h10 à 14h30 et à partir de 16h50
M. Guillaume GARRIGUES à partir de 17h45
M. Michel LABARDIN à partir de 17h50
Mme Zeineb LOUNICI à partir de 18h20
M. Fabrice MORETTI à partir de 18h00
Mme Pascale PAVONE à partir de 18h20
M. Benoît RAUTUREAU à partir de 17h00
M. Franck RAYNAL à partir de 17h50
M. Fabien ROBERT à partir de 18h30
Mme Béatrice SABOURET de 17h10 à 17h45
M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 18h30
Mme Agnès VERSEPUY à partir de 18h00

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain ANZIANI à Mme Christine BOST de 12h40 à 14h30
M. Alain ANZIANI et à M. Stéphane DELPEYRAT de 14h30 à 15h50
M. Pierre HURMIC à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH de 11h20 à 14h30 et à partir de 17h10
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 16h50
M. Patrick LABESSE à Mme Laure CURVALE à partir de 12h30
Mme Marie-Claude NOEL à M. Patrick PAPADATO à partir de 13h00
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à Mme Céline PAPIN jusqu'à 14h30
Mme Brigitte BLOCH à M. Bastien RIVIERES de 11h25 à 14h30
Mme Andréa KISS à Mme Christine BOST à partir de 14h30
Mme Delphine JAMET à M. Stéphane PFEIFFER jusqu'à 13h00 et à partir de 18h00
M. Alexandre RUBIO à Mme Véronique FERREIRA à partir de 17h00
M. Baptiste MAURIN à Mme Pascale BOUSQUET-PITT à partir de 14h30
Mme Géraldine AMOUROUX à Mme Béatrice SABOURET à partir de 11h50
Mme Christine BONNEFOY à M. Thierry MILLET à partir de 16h35
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Myriam BRET jusqu'à 14h30
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Simone BONORON à partir de 14h30
Mme Myriam BRET à Mme Amandine BETES à partir de 14h30
M. Alain CAZABONNE à M. Fabien ROBERT de 12h18 à 15h40
Mme Typhaine CORNACCHIARI à M. Frédéric GIRO de 14h30 à 17h10
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET à partir de 13h20
Mme Anne FAHMY à M. Thomas CAZENAVE jusqu'à 12h10 et de 14h30 à 16h50
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 16h55
Mme Françoise FREMY à M. Baptiste MAURIN de 11h15 à 14h30
M. Guillaume GARRIGUES à M. Alain CAZABONNE de 16h40 à 17h45
Mme Daphné GAUSSENS à M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à partir de 17h00
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE à partir de 11h50
Mme Sylvie JUQUIN à M. Radouane-Cyrille JABER à partir de 17h00
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Sylvie JUSTOME de 11h15 à 14h30
Mme Harmonie LECERF MEUNIER à Mme Sylvie JUQUIN de 12h20 à 14h30
M. Thierry MILLET à M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM de 12h40 à 15h20
M. Michel POIGNONEC à M. Dominique ALCALA à partir de 12h10
M. Patrick PUJOL à M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 12h10
Mme Marie RECALDE à M. Bruno FARENIAUX jusqu'à 11h25 et de 12h05 à 15h30, de 16h35 à 18h15
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Jean-Marie TROUCHE de 14h30 à 17h40
Mme Béatrice SABOURET à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 17h45
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à M. Serge TOURNERIE de 10h30 à 14h30 et à partir de 17h20
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Fabien ROBERT de 10h50 à 18h30
M. Thierry TRIJOLET à Mme Anne-Eugénie GASPARD de 12h10 à 16h30
Mme Agnès VERSEPUY à M. Fabrice MORETTI de 13h00 à 18h00

EXCUSE(S) :

Madame Fabienne HELBIG, Monsieur Stéphane MARI.

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 30 juin 2023	Délibération
	Direction de la multimodalité Service modes actifs	N° 2023-369

Subvention des 5 Maisons de mobilité (Cycles et Manivelles, Léon à Vélo, EtuRécup, Vélo-Cité et Garage Moderne) - Décision - Autorisation

Madame Isabelle RAMI présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le réseau de maisons des mobilités a pour objectif de promouvoir l'usage du vélo et des différents modes de déplacement alternatifs à l'automobile sur l'ensemble du territoire, ainsi que le prêt gratuit de vélo à l'échelle métropolitaine. Il est aujourd'hui structuré autour de 4 associations présentes sur le territoire :

- à Bègles : par l'association Cycles & Manivelles créée en 2013,
- à Pessac : par l'association EtuRécup créée en 2014,
- à Mérignac : par l'association Léon à vélo créée en 2017,
- sur les communes du Grand projet des villes (GPV) Rive Droite (Bassens, Lormont, Cenon et Floirac) : par l'association Vélo-Cité créée en 1980.

Depuis 4 ans, les quatre maisons des mobilités sont notamment subventionnées par Bordeaux Métropole à hauteur de **55 000 €/an** pour avoir mis en œuvre les actions suivantes :

- développer des animations, prestations et interventions liées au vélo et aux mobilités alternatives auprès des habitants des communes environnantes : accueil-information, atelier de réparation participatif, collecte de vélos et valorisation des pièces, prêt de vélos et d'accessoires, vélo-école, formation...
- être les relais du prêt de vélos métropolitains délivré par la Maison métropolitaine des mobilités alternatives (MAMMA) située à Bordeaux centre, avec l'accueil de permanences hebdomadaires,
- participer au réseau des MAMMAS par le partage de connaissances et d'expériences avec les autres parties prenantes,
- communiquer sur l'ensemble des services de mobilités disponibles sur le territoire métropolitain auprès des différents publics.

Bordeaux Métropole, de son côté :

- a confié, depuis le premier janvier 2023, le prêt gratuit de vélos métropolitains (constitution des dossiers, gestion du parc de vélos...) à KB2M dans le cadre de la nouvelle délégation de service public du réseau de transport TBM,
- coordonne le réseau des Maisons des mobilités : met en relation les différents acteurs, assure le partage de connaissances, aide à la mise en place du réseau et à la création de nouveaux services ou animations...
- valorise les services et animations des Maisons des mobilités par le biais d'actions de communication,

- fournit aux associations des documents d'information et de communication sur les services de mobilité actives.

Bilan des actions menées en 2022

A ce jour, les associations comptent 5 327 adhérents (5 279 en 2021) dont :

- 300 pour Léon à Vélo,
- 3 138 pour Etu 'Récup,
- 684 pour Cycles et Manivelles,
- 1 205 pour Vélo-cité.

Pour l'année 2022, le soutien de Bordeaux Métropole à ces 4 associations a notamment permis au cours de cette année :

- le fonctionnement des 4 associations (environ 12 salariés permanents et des milliers d'heures de bénévolat),
- l'apprentissage du vélo au travers l'organisation de vélo-école et ateliers de remise en selle,
- l'organisation de stages intensifs afin d'accompagner des actifs souhaitant changer de mode de déplacement pour aller au travail,
- l'apprentissage du vélo en milieu scolaire avec des interventions dans plusieurs écoles de la Métropole,
- la tenue d'environ un millier d'ateliers de réparations collaboratifs et participatifs,
- la contribution régulière à la conception de certains aménagements cyclables, à l'occasion de réunion de concertation ou via des avis sur les projets de voirie transmis par la Métropole,
- des interventions dans environ 200 entreprises pour promouvoir l'usage du vélo dans les déplacements domicile-travail et professionnels,
- l'organisation de manifestations et d'événements de promotion du vélo avec notamment la fête métropolitaine du vélo, la fête du vélo de Bègles, de Pessac, des bourses du vélo...

Il vous est ainsi proposé de renouveler en 2023 le soutien de Bordeaux Métropole à hauteur de 55 000 € au projet de chacune des 4 associations Cycles & Manivelles, Etu'Récup, Léon à Vélo et Vélo-Cité.

Il est également proposé de prévoir l'attribution d'une subvention de **23 000 €** visant à soutenir l'association Garage Moderne, dans son projet de création au cours de l'été 2023 d'une nouvelle maison des mobilités située à Bruges sur le cadran Nord-Ouest de l'agglomération.

Dans le tableau ci-dessous, il est rappelé les principaux indicateurs financiers des 5 projets concernés en 2023.

	Budget 2023 Cycles & Manivelles	Budget 2023 Etu'Récup	Budget 2023 Léon à vélo	Budget 2023 Vélo-Cité	Budget 2023 Garage Moderne
Budget global (charges directes affectées)	149 500 €	168 135 €	136 910 €	71 462 €	77 491 €
Charges de personnel / budget global	84,3 %	85,1 %	72,7 %	88 %	57,9 %
Participation de Bordeaux Métropole / budget global	36,8 %	32,7 %	40,2 %	77 %	29,7 %
Participation du Département de la Gironde ou de la Région / budget global	8 %	14,9 %	0 %	0 %	0 %
Participation des communes / budget global	10,7 %	11,3 %	16,4 %	7,4 %	19,3 %

Les conventions annexées au présent rapport précisent les obligations de chaque partie signataire et plus particulièrement les modalités de participation de Bordeaux Métropole au financement aux programmes d'actions des 5 associations pour l'année 2023. Elles

soulignent également l'engagement de chaque association à promouvoir leur partenariat avec Bordeaux Métropole dans toute publication ou manifestation publiques.

Ceci étant exposé, il vous est demandé Mesdames et Messieurs de bien vouloir, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1611-4 et L. 5217-2,

VU la délibération n°2015/0252 du Conseil de Bordeaux Métropole du 29 mai 2015 adoptant le Règlement Général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU les demandes de subvention des associations Cycles & Manivelles, Etu'Récup, Léon à vélo, Vélo-Cité et Garage Moderne réceptionnées en juillet 2022,

VU la délibération n° 2021-736 du Conseil de Bordeaux Métropole du 25 novembre 2021 portant adoption du troisième plan vélo métropolitain 2021-2026,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE Bordeaux Métropole, en cohérence avec la stratégie métropolitaine pour les mobilités et le plan vélo métropolitain, souhaite soutenir les actions de ces associations

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant maximal de 55 000 € aux associations Cycles & Manivelles, Etu'Récup, Léon à Vélo et Vélo-Cité et d'un montant maximal de 23 000 € à l'association Le Garage Moderne pour l'animation des maisons des mobilités respectivement de Bègles, Pessac, Mérignac et de la Rive droite et quadrant Nord-Ouest de l'agglomération, au titre de l'année 2023.

Article 2 : d'approuver les projets de convention annexés au présent rapport.

Article 3 : d'autoriser le Président à signer les conventions de partenariat entre Bordeaux Métropole et les associations Cycles & Manivelles, Etu'Récup, Léon à Vélo, Vélo-Cité, et le Garage Moderne.

Article 4 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2023, chapitre 65 article 65748, fonction 844.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Ne prend pas part au vote : Monsieur CAZABONNE, Monsieur CAZENAVE, Madame FAHMY, Monsieur GARRIGUES, Monsieur LABARDIN, Madame LOUNICI, Monsieur MORETTI, Madame PAVONE, Monsieur RAUTUREAU, Monsieur RAYNAL, Monsieur ROBERT, Monsieur SALLABERRY

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 30 juin 2023

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 6 JUILLET 2023	Pour expédition conforme,
DATE DE MISE EN LIGNE : 7 JUILLET 2023	la Conseillère déléguée,
	Madame Isabelle RAMI